HSE IMPULSION
CONSEIL, AUDIT & FORMATION

FORMATION
« La nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement »

Type de formation
Intra ou inter-entreprises

Durée
7h00

Public
Responsables, ingénieurs, techniciens HSE & Environnement

Prérequis
Aucun prérequis nécessaire

Participants
10 personnes maximum

Animation
Consultant HSE assurant des missions techniques dans l'industrie

Moyens pédagogiques et sanction de la formation
Animation par powerpoint, avec mises en situation concrètes

Remise d'une attestation de fin de stage

Renseignements & inscription
HSE Impulsion
6 rue de la Bourse
68100 MULHOUSE
info@hse-impulsion.fr
03.89.56.00.54

Accessibilité aux personnes en situation de handicap
Nous mettons tout en œuvre pour rendre nos formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription. Les mesures spécifiques seront déterminées et appliquées au cas par cas.

Autres formations
www.hse-impulsion.fr

OBJECTIFS

- Connaître et comprendre la nomenclature des ICPE (Rubriques « 1000 », « 2000 », « 3000 » dites « IED » et « 4000 » liées à la Directive Seveso III)
- Être capable de déterminer le classement ICPE et le statut Seveso de son site
- S'approprier les obligations réglementaires liées aux différents régimes et rubriques de la nomenclature
- Maîtriser les outils d'aide (guides INERIS…)

PROGRAMME

1. Introduction : définitions, enjeux, outils, historique…
2. Structure de la nomenclature
3. Les rubriques 1XXX et 2XXX
4. Les rubriques 3XXX : notions d'activités IED, activités de fabrication
5. Les rubriques 4XXX : objet de la directive Seveso III, présentation des rubriques associées, impacts sur les autres rubriques 1XXX, règles de classement ICPE, règle du cumul Seveso III, cas particuliers
6. Obligations réglementaires associées aux différents régimes
7. Conséquences d'une modification de la nomenclature ou d'une évolution de classement Seveso : quel impact pour mes installations, quelles sont mes obligations ?

EVALUATION DES CONNAISSANCES

Questionnaire simple couvrant l'ensemble des thématiques abordées et permettant de vérifier la bonne compréhension des notions par le stagiaire

LES +++

L'appui d'un œil expert extérieur spécialisé en réglementation ICPE applicable aux industries de la chimie.